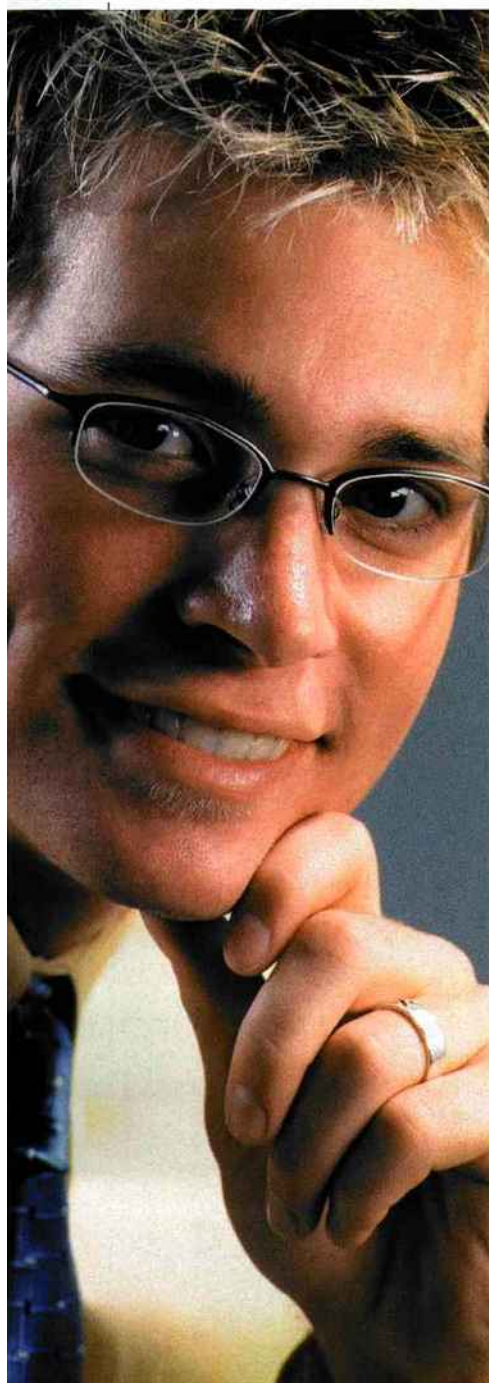


## Réaliser son CV sur vidéo

Comment faire pour qu'un employeur remarque le petit plus qui placera votre CV au-dessus de la pile ? La vidéo, si elle n'est pas une solution miracle, peut donner à une candidature le côté personnel qui manque souvent à un CV.



**D**onner envie à un recruteur de mieux vous connaître, c'est le premier objectif d'une candidature. Mais les traditionnels CV et lettre de motivation ne donnent pas toujours à voir au-delà des diplômes et des expériences. Proposer votre CV sur vidéo peut permettre de dévoiler le supplément que le recruteur attend : votre personnalité.

*"Le CV vidéo est un moyen de gagner du temps pour l'employeur et de lui présenter autre chose qu'un CV papier qui reflète plus ou moins bien le caractère du candidat",* affirme Gilles Dagorn, créateur de la société Job Strategy, qui propose un pack CV vidéo sur [www.cvlive.fr](http://www.cvlive.fr). Un outil qui peut donc vous démarquer de la masse des candidatures que reçoit chaque jour un employeur. *"L'avantage est de pouvoir transmettre au recruteur des éléments qu'on ne peut pas faire passer sur un CV papier",* ajoute Sophie-Antoine Dautremant, dirigeante de MultiCV, qui a mis en ligne sur [www.easy-cv.com](http://www.easy-cv.com), un espace consacré à l'enregistrement d'un curriculum vitae sur vidéo.

Concrètement, vous avez besoin d'un ordinateur et d'une Webcam. Vous pouvez télécharger un logiciel gratuitement sur un des sites proposant ce service et réaliser votre vidéo en suivant les instructions. Le service offre ensuite la possibilité de créer une adresse Internet sur laquelle votre CV apparaît, la photo étant remplacée par votre vidéo.

### SE PRÉPARER COMME POUR UN ENTRETIEN

Mais au-delà de l'aspect technique, est-il vraiment utile d'envoyer son CV vidéo à un recruteur ? *"Ce n'est pas une pratique très répandue. Mais sur certains métiers, quand il faut convaincre rapidement et être percutant, cela peut représenter un plus original",* constate Nadia Benmansour, consultante en recrutement pour le cabinet Opteaman. *"Mais une personne qui n'est pas très prolixe serait pénalisée par ce système",* prévient

Sophie-Antoine Dautremant. Il faut donc savoir s'exprimer devant une caméra, ou tout au moins apprendre à le faire, de manière naturelle et convaincante. *"L'exercice équivaut aux deux premières minutes d'un entretien d'embauche, quand le recruteur demande au candidat de se présenter",* ajoute-t-elle.

Savoir se présenter de manière concise et en reflétant sa manière d'être et sa personnalité, l'exercice n'est finalement pas si évident. Mais rassurez-vous, les sites proposant ce service fournissent un guide qui rappelle les règles essentielles à suivre, aussi bien sur le plan visuel (une bonne luminosité, une tenue correcte, un décor approprié), que sur votre façon de parler. *"C'est la même préparation que pour un entretien d'embauche, commente Sophie-Antoine Dautremant. Il faut synthétiser son expérience, sa volonté, son projet".* Mais la vidéo soulève des questions dans un contexte où le CV anonyme prend une place de plus en plus forte dans les esprits. *"J'ai failli mettre sur le site un pack entretien contenant un sac en papier avec deux trous et une paire de gants pour ne pas voir la couleur de la peau, plaisante Gilles Dagorn. Je suis anti-CV anonyme. Le recruteur finira forcément par rencontrer la personne à un moment donné".* Mais pour Namia Benmansour, le CV vidéo favorise le manque d'objectivité : *"C'est un gadget informatique peu adapté aux méthodes de recrutement actuelles. La tendance est de recruter sur les compétences. A CV égal, il faut donc recevoir les deux personnes et non pas en éliminer une sur des critères subjectifs".* C'est donc au postulant de réfléchir à la façon dont il veut promouvoir sa recherche d'emploi. *"Même avec tous les outils modernes imaginables, il y aura toujours de la discrimination, regrette Sophie-Antoine Dautremant. C'est un sujet sur lequel on peut parler longtemps. Il faut faire confiance à l'humain et espérer qu'il aille au-delà de la discrimination".*